

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66/46/SPCG accordant la concession définitive d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, boulevard de Gaulle'(T F. n° 948).

n° 66/46/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 avril 1966

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro
1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Mohamed Omar Saleh propriétaire, demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 97 mètres carrés, sise à Djibouti boulevard de Gaulle, et immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 948.